



Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion

Formation sur demande uniquement, dates ouvertes à partir de 6 personnes intéressées

Contexte - objectifs

Les structures d'insertion, dont la mission est de faciliter le retour à l'emploi des personnes en parcours d'insertion, doivent plus que jamais mettre en œuvre des procédures concrètes et rigoureuses pour donner à leurs salariés les moyens et les outils de la réintégration dans le champ de l'emploi. Les conseillers d'insertion professionnelle qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de ces procédures peuvent, grâce à cette formation, perfectionner leur système qualité par une meilleure formalisation de l'accompagnement des salariés en insertion vers l'emploi au sein de leur structure.

Programme

Jour 1

Mettre en place des procédures

- Une procédure : une aide ou une contrainte ?
Comment écrire une procédure
- Comment se servir d'une procédure
- Comment intégrer ces procédures dans le système qualité existant
- Présentation du panorama et des objectifs, exploration des besoins, repérage de l'existant

Jour 2 et 3

Pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion

- Définir et « mettre en procédures » le parcours d'insertion : ses étapes, ses temporalités, les acteurs
- Définir et « mettre en procédures » le retour à l'emploi : ses étapes, ses temporalités, ses mobilités
- Sur la base des procédures et documents existants dans les structures des participants, échange de pratique et mutualisation d'une boîte à outil

Moyens et méthodes

Apports théoriques et méthodologiques dans les domaines de la qualité, de l'accompagnement, du retour à l'emploi. Ecriture ou réécriture de procédures ou d'éléments de procédures spécifiques à chaque structure en fonction des besoins de chaque participant.

Tarifs

Adhérent : 620 €/inscrit

Non adhérent : 820 €/inscrit



Publics visés

Conseillers d'insertion professionnelle, accompagnateurs socio-professionnel, Encadrant Technique d'Insertion



Durée

1 jour + 2 jours environ 3 semaines après
7h par jour



Prérequis

Aucun



Formatrice

Marie-Claire Gallin-Martel, formatrice consultante en psychologie du travail et experte du développement professionnel



Lieu

En fonction de la demande



Evaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation
Attestation de réalisation de la formation



Accessibilité

Votre situation nécessite
des aménagements particuliers ?

Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées
=> christele.hervagault@federationsolidarite.org